

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-
GARONNE

Date de convocation :
12 octobre 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 10.11

**Soutien financier Fondation
du Patrimoine**

L'an **deux mille dix-huit** et le **22 octobre**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : MM. **SANS (Proc.)**, **RAMEAU**, Mmes **GÉRARD**, **SAINT-SUPÉRY**, MM. **RIVIÈRE**, **AMOUREUX**, **LIVOTI**, **PIZZATO**, Mme **AIMONE-CAT (Proc.)**, M. **ROUCH**, Mme **CAHUZAC**.

Absente : Mme **TONELLO**.

Absentes excusées : Mme **DALLA-ZANNA (Proc. à Mr SANS)**, Mme **TOUZANNE (Proc. à Mme AIMONE-CAT)**.

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité par une habitante de la Commune de MONTASTRUC-DE-SALIES (Haute-Garonne) afin d'obtenir une aide financière pour la restauration d'une statue qui sera présentée lors d'une exposition statuaire au Musée des Augustins à TOULOUSE (Haute-Garonne) et au Musée de BARCELONE (Espagne).

Monsieur le Maire propose un soutien financier de **CINQ CENTS EUROS (500.00 €)** qui sera versé dans les caisses de la Fondation du Patrimoine.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de verser une aide financière d'un montant de **CINQ CENTS EUROS (500.00 €)** dans les caisses de la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de la statue de l'Évêque Saint-Martin ;
- de procéder à un virement de crédit de la somme de **CINQ CENTS EUROS (500.00 €)**, en section de fonctionnement, de l'article 022 vers l'article 6574.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **25 octobre 2018**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **23 octobre 2018**

Le Maire,
Christian SANS
